

Histoire de Passavant

Exposé de Raymond Figuet (adhérent 5312) les 26 mai et 25 septembre 2026 auprès de la section de Besançon

L'histoire commence début 1288, il s'appuie sur les recherches faites, entre autres, par sa sœur sur un document "Passavant du 17^e au 20^e siècle", lien entre les maisons et les habitants. Le climat est sans doute identique à ce jour avec présence d'ours et de loups.

Le village a appartenu à différents "comtés" : on peut citer le royaume de Bourgogne, puis le Saint-Empire, puis le comté de Montfaucon.

Le site est relaté dans les chartes dès le début du XI^e siècle sous le nom de Rancavilla (qui deviendra Ranguetelle). Là se trouve, dans une clairière totalement cernée de forêts, une petite communauté autour de sa chapelle.

Par acquisitions, échanges, inféodations, donations, mariages, plusieurs générations de comtes de Montfaucon successifs vont prendre possession d'un territoire assez grand pour créer une nouvelle seigneurie regroupant une vingtaine de villages.

Entre 1250 et 1267, pour y affirmer son pouvoir, Amédée III de Montfaucon va ériger un château-fort sur le territoire de Ranguetelle. Le siège de sa nouvelle seigneurie, dénommé Passavant, est ainsi né.

Dans le « jeu » des accords et désaccords politiques entre le comté et le duché de Bourgogne, entre le royaume de France et le Saint-Empire romain germanique, entre la France et l'Espagne, la seigneurie de Passavant va se trouver « ballottée » d'un suzerain à l'autre.

Pour les habitants, la vie est difficile. Ils ont d'une part à faire face à l'environnement naturel.

Le climat d'abord assez favorable au début du deuxième millénaire va connaître entre le XIV^e et le XIX^e des périodes très défavorables - c'est le petit-âge glaciaire.

Les grands prédateurs, ours, loups, sont présents.

Ils ne seront pas épargnés par la grande peste en 1348-1349 et ses retours réguliers.

Ils auront aussi à subir le grand séisme de Bâle le 18 octobre 1356 puis toutes ses répliques.

D'autre part, ils doivent s'acquitter des charges qui pèsent sur eux, taille, cens, corvées... selon qu'ils sont mainmortables ou de condition franche.

Par ailleurs, durant les conflits entre les grands royaumes, les habitants sont contraints de loger l'armée de passage et nourrir les troupes. Comme si cela ne suffisait pas, la paix conclue, les mercenaires sans emploi se livraient alors à des pillages et rançonnements comme en 1362 les « chevauchées » des Compagnies, et entre 1435 – 1445 celles des écorcheurs ou retondeurs.

1397 oriente la seigneurie de Passavant vers un avenir particulier. Etienne, sire de Montfaucon, comte de Montbéliard désigne pour lui succéder sa petite-fille Henriette, âgée de 10 ans, et la fiance à Eberhard IV le jeune, 11 ans, comte de Wurtemberg. Le comté de Montbéliard, ses dépendances et ses fiefs, dont la seigneurie de Passavant, doivent alors rendre hommage à l'empereur du Saint-Empire, son suzerain.

Le XVI^e siècle est marqué par l'émergence de la bourgeoisie. Les Vernerey deviennent, de père en fils, procureur et receveur de la seigneurie de Passavant puis juge châtelain de Clerval et Passavant.

Les Wurtemberg vendent des terres de Passavant aux frères Tanchard et Pierard, ils acensent les tours du château détruit lors des conflits précédents, ils autorisent par acensements les défrichements et mises en culture des bois de Chatillon, du Fahy et du Fallot.

Mais en décembre 1587, le duc de Guise replie ses troupes, pour les hiverner, par le comté de Montbéliard et la seigneurie de Passavant où il sème terreur, ravage et désolation.

Puis en 1595, c'est Henri IV qui envahit la Franche-Comté en vue de l'annexer. Dans l'incapacité à le faire, il pille et rançonne la partie ouest de la région pendant que ses supplétifs, D'Haussonville et Tremblecourt, font de même au centre et à l'est de la région. La seigneurie est à nouveau ruinée.

Le retour de la paix permet un nouvel essor, sous l'administration de Desle de Moustier, nommé en 1595 capitaine-châtelain des seigneuries de Passavant et Clerval par Frédéric de Wurtemberg.

La population augmente. À Passavant, elle passe à 62 feux en 1612 (contre 39 en 1547).

En 1618, la France reste tout d'abord à l'écart de la guerre qui va déchirer l'Europe durant trente ans.

Mais en mai 1635, excédé par l'agrandissement de la « maison d'Autriche » et sous prétexte que Besançon a accueilli son frère rebelle Gaston d'Orléans, Louis XIII déclare la guerre et attaque la Franche-Comté. Ce sera la guerre de dix ans. Cette guerre, la peste et la famine ont dévasté la région.

Les habitants de Passavant contraints de loger et payer les troupes sont ruinés. Des villages entiers de la seigneurie disparaissent (comme Vaudrivillers ou Salans) pendant que d'autres perdent près des deux tiers de leurs habitants.

Au recensement de 1657, treize ans après la fin de la guerre, Passavant ne compte encore que 28 « ménages » (= 28 feux) et 142 habitants.

En février 1668, c'est la première conquête de la Franche-Comté par Louis XIV.

Elle sera suivie d'une deuxième conquête beaucoup plus meurtrière d'octobre 1673 à juillet 1674.

Par le traité de Minivague (1678) l'Espagne cède le Comté de Bourgogne à la France.

Par arrêté de 1680, le Parlement de Besançon réunit le Comté de Montbéliard (donc également ses fiefs, dont la seigneurie de Passavant) à la France. Ce n'est qu'en 1697 par le traité de Ryswick (entre la France et le Saint-Empire) que le Comté de Montbéliard et ses possessions (fiefs et quatre terres) sont rendus au duc Georges de Wurtemberg.

Au recensement de 1688, Passavant ne compte plus que 24 feux et 86 habitants !

Au cours de ce XVII^{ème} siècle, les forêts de Buez, de Chatillon, du Fays et du Fallot, acensées au XVI^{ème} et au début du présent siècle pour être mises en culture, sont retournées en friches faute de « bras » pour y maintenir l'agriculture.

La paix revenue, la petite noblesse comme les bourgeois détenteurs de terres, souvent appauvris par les guerres, recherchent des fermiers ou des acheteurs. Les « preneurs » sont rares et exigeants. Ils ne manquent pas de souligner que les terres proposées sont « ingrates et infructueuses, remplies de pierres, de bois et broussailles ». Et ils négocient le cens (fermage) et les prix à la baisse.

Des grandes familles présentes avant guerre (comme les Marchand et les Magnin), il demeure des représentants mais en nombre insuffisant pour assurer le repeuplement. De

nouveaux habitants arrivent soit d'à côté comme les Tripart d'Orsans, soit du Comté comme les Renaud du Val de Mouche mais aussi de plus loin comme les Figuey venus de Savoie, les Nevers venus du duché de Bourgogne ou encore les Duffay originaires de Suisse.

L'acensement de l'enceinte et des fossés du château de Passavant en 1763 vient confirmer que la forteresse est en ruine et que les matériaux des anciens bâtiments sont cédés sous réserve de pierres qui serviront à restaurer la chambre des audiences dans la grosse tour. Une autre tour encore en place sert de prison.

La remise en cultures des terres permet un accroissement de la population.

À Passavant, l'église d'origine est en mauvais état et trop petite pour accueillir tous les fidèles. Elle est délaissée au profit de la construction d'une nouvelle église achevée en 1780. On y adjoint également le cimetière en abandonnant celui de Ranguetville difficile d'accès en hiver lorsque la neige arrive jusqu'à la taille. Néanmoins le cimetière reviendra à nouveau à Ranguetville en application d'une décision de Napoléon Bonaparte.

À la révolution, en 1789, Passavant compte 98 feux pour 547 habitants mais avec une imposition de seulement 14 livres par feu, signe que la population essentiellement agricole ne dégagne pas un gros revenu sur une terre ingrate.

Les doléances présentées par les habitants de la seigneurie ne diffèrent pas des doléances générales du royaume. (abolir tous les privilèges féodaux, ecclésiastiques, royaux ; abolir la mainmorte ; supprimer les quartes de fours, corvées, tailles et autres cens quelconques ; défendre aux seigneurs et leurs gardes de chasser entre le 1er avril et la fin des vendanges ; simplifier toutes les procédures ; accorder beaucoup plus de sel aux campagnes et vendre le sel au juste prix ; uniformiser les poids et mesures dans tout le royaume ; commercer librement dans tout le royaume ; prévenir les incendies ; supprimer les clôtures...)

Seuls le curé Jeannin et son vicaire Rénobert Vernier ont été inquiétés et déportés à l'île de Ré le 7 août 1798.

Par le traité de paix signé à Paris le 7 août 1796 (20 thermidor an IV), le duc de Wurtemberg renonce, en faveur de la République française à tous ses droits sur la principauté de Montbéliard, les seigneuries d'Héricourt, de Passavant et autres en dépendant, ... Il cède toutes les propriétés, droits et revenus fonciers qu'il possède sur la rive gauche du Rhin.

La seigneurie de Passavant n'existe donc plus, elle est définitivement territoire français. Passavant qui avait été siège de seigneurie sera chef-lieu d'un petit canton avant de perdre ce statut trois ans plus tard et d'être rattaché au canton de Baume-les-Dames.

De ce siècle passé, il reste encore quelques traces et vestiges : des armoiries, des inscriptions sur des linteaux de portes ou des manteaux de cheminées, des bornes de limite de propriétés.

Le XIX^{ème} siècle est caractérisé par une constante régression de la population. De son apogée, avec 621 habitants en 1806, elle tombe à 371 habitants en 1896. Les causes en sont multiples.

Durant ce siècle, la France sera engagée avec plus ou moins d'intensité dans plus de quinze conflits armés dans le monde. Dans la plupart de ces conflits, de jeunes soldats de Passavant ont été concernés et pour certains y ont laissé leur vie. Mais la guerre qui a eu le plus gros impact est celle de 1870. Avec le passage de l'armée française de Bourbaki puis celle des Prussiens en janvier 1871, toutes deux vectrices de la variole et de la fièvre typhoïde, on enregistre, à Passavant, trois fois plus de décès de civils qu'en année moyenne.

La révolution avait mis fin à l'armée royale de mercenaires et l'avait remplacée par une armée de conscrits (« tout Français est un soldat et se doit de défendre la patrie »). Tirés au sort,

ils restent, selon les périodes et la situation, jusqu'à cinq ans dans l'armée active puis mobilisables durant vingt ans dans la réserve. Ce système très inégalitaire aura un impact tant social (un soldat sous les drapeaux ne peut pas se marier) qu'économique (un soldat est une force de travail soustraite à la production agricole, artisanale ou industrielle).

La révolution a érigé le droit de propriété en droit sacré. Par ailleurs, elle a décrété l'égalité entre héritiers de leurs parents. Ces décisions ont eu pour effet de démembrer des fermes, de morceler des parcelles, rendant ainsi la mise en culture plus difficile et la rentabilité plus précaire. Certains habitants ont alors fait le choix de partir vers l'Amérique, l'Afrique du Nord

Parmi les départs, la décision de Joseph Marchand, né en 1803, est de nature différente. Prêtre missionnaire, il part pour évangéliser en Cochinchine. Il y décède en martyr en 1835. Béatifié en 1900, il est canonisé en 1988.

Les habitants de Passavant ne négligent par ailleurs pas leur patrimoine religieux, en 1858, ils reconstruisent la chapelle de Ranguevelle devenue vétuste et ils la dédient à Notre-Dame.

S'il y a des migrants, d'autres habitants attachés à leurs terres et leur village ont voulu rester dans la ferme familiale vivant en « communion » avec un ou des frères ou sœurs. L'un étant parfois marié, les autres restant célibataires.

La régression de la population doit également être attribuée aux conditions pédoclimatiques ainsi qu'aux choix culturels. Passavant dont l'altitude varie entre 520 et 720 m n'est pas situé dans une zone propice à la culture du blé. Et pourtant au XIXème siècle, qui connaît la dernière grande vague de froid du petit âge glaciaire, c'est la culture qui prédomine au détriment des prairies et de l'élevage laitier qui auraient été mieux adaptés. Il faut y voir là l'héritage de traditions culturelles et de l'assolement triennale ainsi que la réticence aux changements. Le manque d'accès facile à l'eau pour abreuver un troupeau, la dispersion de l'habitat qui limite la mise en commun du lait pour fabriquer des fromages de garde (comté, gruyère) sont également des facteurs qui ont joué en défaveur du développement économique du village.

Le XXème siècle commence dans la continuité du siècle précédent avec toutefois un premier souffle de modernisation : en 1900, un bureau de poste est ouvert au village.

La guerre de 1914-1918 va introduire bien des bouleversements. Tous les hommes en âge d'être mobilisés montent au front. Cinq soldats n'en reviendront pas et neuf hommes natifs de Passavant mais non résidents au village avant la guerre tomberont également « morts pour la France ».

Ces disparitions d'hommes dans la force de l'âge redistribuent les terres à partir de 1919. Le manque de main-d'œuvre déclenche un mouvement de modernisation en particulier de la chaîne de récolte des foin. On abandonne la faux et le râteau au profit de la faucheuse mécanique, de la faneuse et râteleuse tractées par le cheval.

Une fromagerie s'implante définitivement au village. L'élevage se développe même si les cultures ne sont pas totalement délaissées car les habitants produisent leur blé et fabriquent leur pain chez eux dans leur four particulier.

Le village est électrifié en 1932 et les écarts (hameaux et fermes) en 1936.

Sous l'impulsion du curé, Louis Pernet, le site du vieux château est transformé en belvédère avec la croix du Christ-Roi qui culmine à la place de l'ancien donjon. À son pied, une statue de Joseph Marchand, en prière, rappelle le souvenir de ce villageois mort en martyr.

La maison natale de Joseph Marchand est rénovée et transformée : sa chambre devient une chapelle, le logement sert de dortoir pour les écoliers des hameaux, la grange décorée de dix peintures murales retraçant la vie de J. Marchand devient un lieu de rassemblement avec une scène pour jouer du théâtre.

La seconde guerre mondiale emporte la vie de quatre soldats « morts pour la France » et quatre autres seront prisonniers de guerre en Allemagne. Ils ne reviendront au village qu'entre avril 1945 et juin 1946.

La relève de la France passe par un nouvel élan de modernisation facilitée par le plan Marshall. Le premier tracteur fait son apparition à Passavant en 1954.

En 1973, presque toutes les habitations sont raccordées au réseau d'eau courante.

Le remembrement des terres agricoles est effectué en 1974-1975.

Le toit de l'église recouvert de lauzes est équipé de tuiles dans les années 50.

Dans les années 60, à Ranguevelle, il faut regretter le choix d'avoir démoli le clocher de la chapelle, menacé de tomber plutôt que l'avoir réparé et consolidé.

À la rentrée scolaire de 1959, un tout nouveau « groupe scolaire » qui remplace les deux anciennes écoles est inauguré.

À la fin du siècle, la fromagerie est totalement modernisée et agrandie en s'adjoignant un magasin de vente directe.

Ainsi Passavant connaîtra au XXème siècle une évolution qui n'a rien de spectaculaire mais suffisante pour que le village reste vivant et attractif.

Outre ses recherches personnelles dans de multiples sources, Raymond apporte des précisions supplémentaires :

- « LA CHÂTELLENIE DE PASSAVANT (Doubs) Étude de peuplement » ; Pierre PEGEOT – Jean-Claude VOISIN ; 1988 ; 30 p. sous-titré « Étude du peuplement dans la châtellenie de Passavant (Doubs) bourg castral et aménagement du territoire villageois »
- « PASSAVANT du XVIIe au XXe siècle » ; Michelle FIGUET-GUILLAUME ; 2023 ; 126 p. (sœur de Raymond)
- Les archives de la principauté de Montbéliard, classées par Charles-Léopold Duvernoy (1792-1850) ont été des sources importantes pour son exposé et restent riches d'informations pour en savoir davantage.

Quelques références bibliographiques

- « *La population de la Franche-Comté à la veille de la guerre de dix ans* » ; Alain JACQUINOT ; Imprimerie Bobillier à Morteau ; 2016.
- « *La population de la Franche-Comté au lendemain de la guerre de Trente Ans ; recensements nominatifs de 1654, 1657, 1666* » ; Ouvrage publié sous la direction de François Lassus ; Annales littéraires de l'Université de Besançon ; 1995.
- « *Le bailliage de Baume-les-Dames en 1789 – les cahiers de doléances* » ; Robert Jouvenot ; Annales littéraires de l'Université de Besançon : 314 ; Les belles lettres - Paris – 1985.
(disponible à la bibliothèque du CEGFC Besançon - série 500)
- « *Annuaire statistique et historique du département du Doubs* » puis « *Annuaire départemental du Doubs* » ; publiés avec l'autorisation de M le Préfet du Doubs ; édition d'un volume chaque année.